Principalat au choix : CAP le 4 avril 2018

C'est lors de la première CAP de l'exercice 2018, soit le 4 avril, que seront examinées les propositions des directions en faveur des agents promouvables au grade d'attaché principal d'administrations parisiennes au choix.

Conformément à la note adressée le 31 janvier 2018 aux Directrices et Directeurs de la Ville de Paris et de ses établissements, ces propositions devront parvenir à la DRH pour le 16 février prochain.

À noter qu'en application du RPP 2018, la répartition des 41 nominations à ce grade est la suivante : 17 nominations au choix pour 24 à l'examen professionnel.

Ce dernier devrait se tenir, comme d'habitude, à l'automne.